





Les enfants volés de l

En vingt

ans, plus

de1500

enfants

réunionnais

ont été

Dans son premier film pour la télévision, *Le pays des enfants perdus,* samedi sur France 3, Francis Girod évoque l'histoire vraie de ces enfants réunionnais transférés en métropole entre 1963 et 1982 pour combler la dénatalité des départements ruraux. Poignant!

orsque la camionnette, une 2 CV break, a débarqué dans le village, Isidore et sa sœur Juliette ont compris que leur tour était venu. Ils ont cherché à fuir, mais les gens de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), aidés de deux gardes champêtres, les ont rattrapés. Les pleurs de la grand-mère n'ont rien changé. Embarqués dans un avion quelques heures plus tard, les deux enfants ont quitté la Réunion pour toujours. Au terme d'un long voyage, ils se sont retrouvés dans un foyer, en Creuse, avant d'être séparés et confiés à des familles qui les ont, plus tard, adoptés. Héros du télé-

film *Le pays des enfants perdus*, diffusé samedi soir sur France 3, Isidore et Juliette sont des personnages de fiction. Mais leur histoire, projetée il y a quelques semaines à Guéret, en Creuse, a ému

toute la salle. Et pour cause. C'est dans ce département que plusieurs centaines d'enfants originaires de l'île ont été transférés par l'administration, entre 1963 et 1982...

La question de ces orphelins a été posée officiellement en 2001 par Jean-Jacques Barbey, l'un de ces Réunionnais « volé » à sa grand-mère alors qu'il avait 7 ans. Placé en Creuse dans deux familles d'accueil successives, adopté

puis victime de pédophilie, il venait de retrouver sa mère après des années de recherche et demandait le droit de récupérer son nom d'origine, Martial. Il réclamait aussi à l'Etat un million d'euros de dom-

> s'estimant victime de la dérive d'une mesure décidée par Michel Debré, député de la Réunion de 1963 à 1988, Premier ministre puis ministre de plusieurs gou-

mages et intérêts,

vernements. Celui-ci pensait résoudre ainsi le problème du chômage et de la surnatalité dans l'île en envoyant des orphelins repeupler les campagnes de la métropole qui commençaient à se vider. Mais les bons sentiments ne font pas toujours une bonne politique. « Le problème, raconte Jean-Jacques Martial dans son livre-témoignage Une enfance volée (1), c'est que, très vite, il n'y eut plus assez d'orphelins. Alors, les autorités administratives ont "choisi" des enfants qu'elles "jugeaient" abandonnés. On a profité, alors, de l'illettrisme des gens pour leur faire "signer" des actes d'abandons, tandis que certains de

ces actes étaient carrément falsifiés. De toutes façons, les Réunionnais étaient convaincus qu'ils n'avaient pas le droit de s'opposer à l'autorité. »

Au total, selon l'association Rasinn Anler, créée en 2002, plus de 1 500 enfants ont ainsi été déracinés dès leur plus



64 + Pèlerin n° 6328 + 11 mars 2004



a Réunion

jeune âge pour être répartis dans les départements de la Creuse, du Tarn, du Gers, de l'Hérault ou de la Lozère.

Cette politique de déplacements forcés d'enfants s'est poursuivie jusqu'en 1982, alors qu'elle avait été critiquée dès 1968 par le Parti communiste réunionnais, à travers son journal *Témoignages*, qui dénonçait « la véritable chasse aux enfants en situation irrégulière ». Alix Hoair, un enseignant réunionnais, di-

recteur du foyer d'accueil de Guéret, avait même écrit à Michel Debré pour lui demander de « rapatrier tous ces enfants ». En 1975, c'est au tour d'un médecin, le Pr Pierre Denoix, de réclamer « l'arrêt de cette politique de déportation » après enquête d'un groupe de psychiatrie infantile. Dans sa réponse, publiée en annexe du livre de Jean-Jacques Martial, Michel Debré assume cette politique, qui mérite « compliments et

Et toi, tu te plais ici ? Confidences entre Isidore et Freddy (Mandiaye Ba). encouragements », tout en précisant qu'il ne tient « pas à mettre ce débat sur la place publique ».

« Aujourd'hui, l'opinion prend la mesure du prix payé par ces enfants, expliquent deux universitaires réunionnais: violence de la séparation, déracinement... Et, parfois: exploitation, racisme, viol, esclavage déguisé. Tous n'ont certes pas connu le même sort et certains, heureusement, ont réussi à surmonter leurs souffrances. » Le téléfilm de Francis Girod, qui s'est attaché à décrire l'une de ces intégrations réussies, ne cache rien des difficultés (lire ci-dessous). « Certains enfants disent être tombés dans de bonnes familles d'accueil, tandis que d'autres sont restés blessés à vie, explique le réalisateur. Dans mon film, j'ai voulu équilibrer les choses...»

Sur le site Internet créé l'an dernier par Jean-Jacques Martial, les témoignages affluent. On peut aussi y lire un avis : « Recherche Pavadé Alain, né en 1962, arraché à sa mère en 1965... »

ISABELLE MARCHAND

(1) Une enfance volée, de Jean-Jacques Martial, Ed. Les quatre chemins, 138 p., 16 €. www.jjmartial.net A lire aussi : Bonbon piment, de Mariella Righini, à paraitre le 30 mars, chez Grasset.

Francis Girod « Un téléfilm citoyen »

Sa carrière, depuis trente ans, était vouée au cinéma. René la canne, L'état sauvage ou La banquière ont marqué notre imaginaire cinématographique. Mais aujourd'hui, Francis Girod (photo) estime que « pour des raisons de marché, un certain cinéma politique et citoyen n'a plus sa place ». A presque 60 ans, le réalisateur céderait-il à la loi de l'Audimat ? « Ce qui m'intéresse, à la télévision, c'est de pouvoir alerter le grand public sur une réalité historique. Par un traitement mélodramatique, j'espère

le grand public sur une réalité historique.
Par un traitement mélodramatique, j'espère mener le public jusqu'au bout de l'histoire pour qu'il se pose, ensuite, des questions sur le dysfonctionnement de cette politique. C'est aussi une façon d'aborder le problème plus universel de l'intégration et de susciter le désir d'en savoir un peu plus. » Pour tourner Le pays des enfants perdus, Francis Girod a dû se couler dans les contraintes de la télévision : un mois de tournage seulement et la nécessité de ne pas trop choquer : « J'ai volontairement gommé un certains nombre de faits réels (par exemple l'exploitation des enfants), qui seraient passés pour de la caricature, explique-t-il. J'ai préféré les traiter plus subtilement, en particulier la pédophilie et le suicide. Avec le scénariste Philippe Madral, nous avons choisi de nous concentrer sur la séparation des fratries, que l'on considérait alors comme bénéfique pour l'intégration et qui s'est révélée un véritable drame. »